

Réf: Dossier 468363

Avis de constitution

SOCIETE « AGRO-EXOTIC TRADE HOLDING »

Siège ABIDJAN, COCODY RIVIERA FAYA NON LOIN DE
LA CLINIQUE CHAPELET, LOT 18, ILOT 10, 01 BP ABIDJAN
01, Lot 18, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/11/2025 , et enregistrés le 08/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO-EXOTIC TRADE HOLDING »

Objet: La société a pour objet en Côte d'Ivoire : Achat et vente de produits agricoles et dérivés, Production et vente de produits animales et halieutiques, L'import-export, Négoce international.

Et toutes opérations financières industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement ou être utiles à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY RIVIERA FAYA NON LOIN DE LA CLINIQUE CHAPELET, LOT 18, ILOT 10, 01 BP ABIDJAN 01, Lot 18, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme NAHOUNOU DREBA SYLVIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13624 du 23/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI